

Paris, le 21 octobre 2025

MC2 : victoire pour les salarié·es !

Au terme de quasiment 36 heures de grève jeudi 9 et vendredi 10 octobre, suite au dépôt d'un préavis par notre délégué syndical, les salarié·es de la MC2, scène nationale de Grenoble, ont obtenu gain de cause sur leur revendication pour la hausse des salaires.

Le Synptac-CGT tient à les féliciter pour cette lutte, qui démontre que la victoire est possible, dès lors que les salarié·es sont soudé·es et mobilisé·es, y compris dans le contexte de disette budgétaire que nous connaissons.

Depuis de nombreux mois, le secteur public du spectacle vivant est victime de coupes budgétaires sans précédent, à tous les niveaux (État et collectivités territoriales).

Depuis de nombreux mois, le Synptac-CGT, aux côtés de la fédération CGT du spectacle et de l'intersyndicale, livre bataille contre cette asphyxie budgétaire. Depuis de nombreux mois, nous alertons les tutelles mais aussi nos employeurs quant au fait que les salarié·es sont les premiers·ères à faire les frais de ce contexte, avec une compression des volumes d'emploi (visant les salarié·es intermittent·es en premier lieu) et des salaires à la traîne qui ne permettent plus de vivre dignement de nos métiers.

Le Synptac-CGT réaffirme que les salarié·es n'ont pas à être la variable d'ajustement budgétaire, et nos camarades de la MC2 l'ont prouvé, en arrachant des hausses de salaires pour toutes et tous les salarié·es, permanent·es comme intermittent·es. Alors que la négociation pour la hausse des rémunérations dans la branche des entreprises artistiques et culturelles s'est achevée par un échec au printemps dernier, la lutte menée à la MC2 doit inspirer toutes et tous les salarié·es de ce secteur, pour obtenir collectivement une hausse de tous les salaires.